

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit **SCELLANT ACRYLIQUE**

Autres moyens d'identification

Code du produit S281-4

Usage recommandé Fini pour plancher Aucun(e)

Restrictions d'utilisation connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société SUPERIOR SANY SOLUTIONS, A DIVISION OF
Adresse IMPERIAL DADE CANADA INC.
125 Madill Blvd, Mississauga, ON, L5W 0H1 Canada
www.superiorsany.com
Téléphone 1-800-461-9330
Courriel
Numéro de téléphone 800-921-5527
d'urgence

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé Toxicité pour certains organes cibles -
exposition unique Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles -
expositions répétées Catégorie 1

Dangers environnementaux Non classé.

Définition des dangers selon l'OSHA Non classé.

Éléments d'étiquetage

Symbole de danger Aucune.

Mention d'avertissement Attention

Mention de danger May cause mild eye and skin irritation.

Conseil de prudence

Prévention Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Intervention Se laver les mains après utilisation.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Danger(s) non classé(s) Aucun(e) connu(e).
ailleurs (DNCA)

Renseignements supplémentaires Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Éthane-1,2-diol		107-21-1	2.5
2-(2-ethoxyethoxy)ALCOOL ETHYLIQUE (ETHANOL)		111-90-0	2.46

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Tris (2-butoxyéthyle) phosphate		78-51-3	1.56
Propan-2-ol		67-63-0	0.19225
Autres composant sous les niveaux à déclarer			93.28775

* Indique qu'une dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation	Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.
Contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Traiter de manière symptomatique.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, linge). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Éviter une exposition prolongée. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
--	---

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Tenir hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

États-Unis. OSHA Table Z-1 Permissible Exposure Limits (PEL (limite d'exposition admissible)) for Air Contaminants (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Propan-2-ol (CAS 67-63-0)	PEL (limite d'exposition admissible)	980 mg/m3 400 ppm

États-Unis. ACGIH, TLV (Valeurs de seuil d'exposition)

Composants	Type	Valeur	Forme
Éthane-1,2-diol (CAS 107-21-1)	STEL	10 mg/m3 50 ppm	Aérosol, inhalable. Fraction vapeur
Propan-2-ol (CAS 67-63-0)	TWA STEL TWA	25 ppm 400 ppm 200 ppm	Fraction vapeur

États-Unis. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards Recommended Exposure Limits (REL)

Composants	Type	Valeur
Propan-2-ol (CAS 67-63-0)	STEL TWA	1225 mg/m3 500 ppm 980 mg/m3 400 ppm

NIOSH. Valeurs présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé (IDLH), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur
Propan-2-ol (CAS 67-63-0)	DIVS	2 % 2000 ppm

États-Unis. OARS. Workplace Environmental Exposure Level (WEEL) Guide

Composants	Type	Valeur
2-(2-ethoxyethoxy)ALCOOL ETHYLIQUE (ETHANOL) (CAS 111-90-0)	TWA	140 mg/m3 25 ppm

Valeurs biologiques limites

ACGIH Indices d'exposition biologique (BEI)

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
------------	--------	-------------	-------------	-------------------------

Propan-2-ol (CAS 67-63-0)	40 mg/l	Acétone	Urine	*
---------------------------	---------	---------	-------	---

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau	
Protection des mains	Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques
Autre	Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.
Considérations d'hygiène générale	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Liquide.
État physique	Liquide.
Forme	Liquide. Emulsion
Couleur	Blanc cassé.
Odeur	Matches to Standard
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	9
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	100 °C (212 °F)
	99.97 °C (211.95 °F) estimation
Point d'éclair	>94.0 °C (>201.2 °F)
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	-0.01 hPa estimation
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Densité	8.56 lbs/gal estimation
Pourcentage de matières volatiles	79.65 % estimation
Kg/l (lb par gal)	8.56 lb/gal
Densité	1.03 estimation
COV	2.74 % estimation
	0.19 % estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Contact avec la peau	On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.
Contact avec les yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
2-(2-ethoxyethoxy)ALCOOL ETHYLIQUE (ETHANOL) (CAS 111-90-0)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Rat	6000 mg/kg
Orale		
DL50	Rat	1920 mg/kg
Éthane-1,2-diol (CAS 107-21-1)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	9530 mg/kg
Propan-2-ol (CAS 67-63-0)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	12800 mg/kg
Inhalation		
CL50	Rat	51.05 mg/l, 8 heures
Orale		
DL50	Rat	4710 mg/kg
Tris (2-butoxyéthyle) phosphate (CAS 78-51-3)		
<u>Aiguë</u>		
Orale		
DL50	Rat	3000 mg/kg

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation respiratoire	Non disponible.
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité	
Non inscrit.	
Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053)	
Non inscrit.	
États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes	
Non inscrit.	
Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.
Danger par aspiration	Non disponible.
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.	
Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.	
Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau		
2-(2-ethoxyethoxy)ALCOOL ETHYLIQUE (ETHANOL)		-0.54
Éthane-1,2-diol		-1.36
Propan-2-ol		0.05
Tris (2-butoxyéthyle) phosphate		3.75
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.	
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).	

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

DOT

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe Non disponible.

II de MARPOL 73/78 et le recueil

IBC

15. Informations sur la réglementation

Réglementations Fédérales des Etats-Unis All components are listed or exempted from listing on the U.S. EPA TSCA Inventory List.
Un ou plusieurs composants ne sont pas répertoriés sur TSCA.
Ce produit n'est pas connu comme un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR 1910.1200.

Toxic Substances Control Act (TSCA)
(Loi réglementant les substances toxiques)

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Non inscrit.

SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet

Non réglementé.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053)

Non inscrit.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

SARA 302 Substance très dangereuse

Non inscrit.

SARA 311/312 Produit chimique dangereux No (Exempt)

SARA 313 (déclaration au TRI)

Dénomination chimique	Numéro d'enregistrement	% en poids.
3,3,3-trifluoropropan-1-ol	65545-80-4	0.00375
Éthane-1,2-diol	107-21-1	2.5

Autres règlements fédéraux

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

2-(2-ethoxyethoxy)ALCOOL ETHYLIQUE (ETHANOL) (CAS 111-90-0)

Éthane-1,2-diol (CAS 107-21-1)

Tris (2-butoxyéthyle) phosphate (CAS 78-51-3)

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre) Non réglementé.

Substances respiratoires prioritaires FEMA - santé et sécurité respiratoire dans le lieu de travail de fabrication d'arômes

Propan-2-ol (CAS 67-63-0)

Faible priorité

États-Unis - Réglementation des états

Proposition Californie 65



AVERTISSE Proposition 65 de la Californie (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 - Loi sur l'eau potable et les substances toxiques) : Ce produit n'est pas connu pour contenir un produit chimique actuellement inscrit comme cancérogène ou agent toxique pour la reproduction.

Proposition 65 de la Californie - CRT : Date d'inscription/toxine qui nuit au développement

Éthane-1,2-diol (CAS 107-21-1)

Inscrit : Le 19 juin 2015

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taiwan	Inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

Date de publication	Version préliminaire.
Version n°	00
Avis de non-responsabilité	À notre connaissance, les renseignements et recommandations de cette fiche de données de sécurité étaient précis à la date de publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.